

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de ST GERVAIS SUR ROUBION  
4 – 2023 / N°9**

**SEANCE du 11 juillet 2023**

Nombre de membres en exercice : 14  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
VOTES : Contre : 0 Pour : 11 Abstention : 0  
Date de la convocation : 30.06.2023

**L'an deux mil vingt-trois et le onze juillet à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ANDEOL Hervé, Maire.**

**Présents : ANDEOL Hervé, BONNET Annick, CARMICHAEL Benoit, ROUZET Christelle, VIALATTE Jacky, MANENT Corinne, ULIN Nicolas, DESPEYSSE Jocelyne, LAMBERT Daniel, VIAL Anne-Claire, LASSAGNE Cécile.**

**Absents excusés : BROCHIER Nicolas, MINDER Pascale, REBOUL Grégory**

**Objet : Projet de séjour à Paris pour les deux classes de Bonlieu**

Les institutrices ont pour projet un séjour de 3 ou 4 jours à PARIS en janvier 2024 pour les 43 élèves de CE2, CM1 et CM2 scolarisés à Bonlieu.

Le coût total du séjour (transports, hébergement, restauration, visites) pour 3 jours revient à 9 000 €, pour 4 jours 12 500 €.

La participation des familles serait de 75 € pour 3 jours soit 3 225 € ou 100 € pour 4 jours soit 4 300 €.

L'Amicole participera à la même hauteur que la participation des familles soit 3 225 € ou 4 300 €.

Le reste à financer est de 2 600 € pour 3 jours ou 3 800 € pour 4 jours.

Une aide est demandée aux communes et le reste sera financé par des actions durant l'année scolaire.

**Le Conseil Municipal,**

- **EMET** un avis favorable à ce séjour.
- **DIT** que le montant de l'aide sera voté ultérieurement.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

A St Gervais sur Roubion, le 17/07/2023

Le Maire  
Hervé ANDEOL

Certifiée exécutoire, compte tenu de la  
Publication le 17/07/2023  
Et de la réception en Préfecture le 17/07/2023

Le Maire